



STAGE SPORTS DE NATURE A DOMINANTE VOILE PAQUES 2021

Email: contact@ycr76.fr
Tel : 02.35.32.34.04

Stage Sports de Nature Pâques 2021 pour les 11 à 16 ans
Du lundi 12 avril au vendredi 16 avril de 9h30 à 17h30
ou / et
du lundi 19 avril au vendredi 23 avril de 9h30 à 17h30

Conformément aux mesures gouvernementales actuelles, ce stage est réservé aux jeunes résidant à moins de 10 km

Encadrement par les salariés de la base d'Hénouville :

Alexis Aroux, Directeur du club et entraîneur FFVoile
Lorelei Maris, Educatrice sportive activités Physiques pour Tous
Thomas Soinard, Moniteur de voile et Educateur sportif
Antoine Le Barbenchon, Moniteur de voile

Repas : Chaque stagiaire apporte son repas quotidiennement (pique-nique ou plat à réchauffer).
Les repas sont pris en commun avec les moniteurs A L'EXTERIEUR (sous abri en cas d'intempéries)

Programme : horaires du stage de 9h30 à 17h30

L'accueil des stagiaires est possible dès 9h00, et peuvent bénéficier d'un encadrement jusqu'à 18h00
Le stage sports pleine nature comprend le stage voile prévu sur les après-midis, et les éducateurs sportifs proposent la pratique d'une activité de pleine nature différente sur chacune des matinées (Tir à l'arc, Practice de golf, escalade, VTT, nautisme et orientation). En fonction de l'effectif des inscrits, différentes activités peuvent être proposées en même temps de façon à laisser un choix ou créer des groupes de niveaux.

Tarifs : Tous nos stages nécessitent une adhésion annuelle à l'association (une seule adhésion par année civile)

Adhésion « jeune » 2021	32 €
Coût d'un stage sports de Nature 5 journées :	195 €

Réduction accordée aux familles - 10 % pour le second de la fratrie - 20 % pour le 3eme et suivant...
- 15 % si cotisation 2021 au club voile Y.C.Rouen 76 (non cummulable)

mise à jour et complément d'info au 03 avril 2021 concernant les mesures sanitaires en vigueur sur le mois d'avril :

- Les jeunes n'ont aucun accès aux locaux pendant la durée du stage, notre stage est 100 % pleine nature !
- La fermeture des vestiaires implique que les stagiaires se changent à l'extérieur
- Les activités nautiques sont initiées et pratiquées sur des bateaux monoplaces
- Une prise de température quotidienne de l'ensemble des stagiaires pourra être prise à l'arrivée de chacun, un stagiaire fébrile ne pourra continuer à participer au stage sans un accord médical.
- Le port du masque est obligatoire pendant les temps libres, mais aussi durant certaines activités où la règle de distanciation des 2m pourrait être enfreinte - il pourra uniquement être enlevé durant la pratique des activités nautiques et physiquement intenses
- Les activités nautiques sont initiées et pratiquées sur des bateaux monoplaces.
- Tous les sports collectifs ou de contact sont proscrits



STAGE SPORTS DE NATURE A DOMINANTE VOILE PAQUES 2021

Email: contact@ycr76.fr
Tel : 02.35.32.34.04

- Stage du lundi 12 au vendredi 16 avril 2021, de 9h30 à 17h30
- Stage du lundi 19 au vendredi 23 avril 2021, de 9h30 à 17h30

FICHE D'INSCRIPTION

Cette fiche d'inscription est à retourner au CLUB au plus tôt et **impérativement** 5 jours avant le début du stage.

Avec le certificat de natation et le règlement par chèque du stage.

NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL :

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

Date de naissance :

Adresse mail :

N° de téléphone(s) d'URGENCE joignable(s) pendant la durée du stage :

Je soussigné(e) :

- autorise mon fils, ma fille* à participer au stage organisé par le YCRouen 76 dans le cadre du stage Sports de nature du 12 au 16 avril 2021 et ou du 19 au 23 avril 2021* (* rayer la mention inutile)

- J'autorise les organisateurs du stage, ou les médecins à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident, y compris une intervention médicale ou chirurgicale.

PREVENIR L'ENCADREMENT DE TOUS LES RENSEIGNEMENTS OU ANTECEDENTS MEDICAUX CONCERNANT LE STAGIAIRE

DATE/...../.....

SIGNATURE OBLIGATOIRE du représentant légal